

Budget 2026

Le contexte actuel :

- **Anticiper les incertitudes** liées aux décisions de l'État notamment sur un effort budgétaire demandé par l'État aux collectivités territoriales
- L'Agglomération continue de veiller à **maintenir un ratio de désendettement inférieur à 10 ans**
- **Soutien financier de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)** dans le cadre de nos investissements portés par la direction de l'Eau

Capacité d'auto-financement*

58,6 M€

Plan d'investissements ambitieux*

109 M€

*Estimations

OBJECTIF : INVESTIR SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES

		2020	2021	2022	2023	2024	2025*	2026*	
1	MAÎTRISER LES DÉPENSES	Épargne brute (en millions d'euros)	46,2	47,2	54,2	60	78,9	64	58,6
2	ADAPTER LA TARIFICATION des services	Dépenses d'équipement nettes (en millions d'euros)	71,3	57,4	93,8	59,1	71,8	83,4	78,4
3	BAISSER LA TEOM	Dette (en millions d'euros)	510	494	483	483	464	480	488
4	STABILISER L'ENDETTEMENT	Ratio de désendettement (en années)	11,1	10,5	8,9	8	6,7	7,5	8,3

Le ratio de désendettement reste inférieur au seuil des 12 années fixé par la Loi de programmation des finances publiques 2018

*Estimations 2025 et 2026

INVESTISSEMENTS LES GRANDS PROJETS 2026 PORTÉS PAR NÎMES MÉTROPOLE



Transports, 14,9 M€ dont :

- Le renouvellement du matériel roulant pour plus de confort et un verdissement de la flotte
- La création de parking-relais
- La création de pôles d'échanges multimodaux
- La modernisation du système de billettique



Eau & assainissement, 44,8 M€ dont :

- La poursuite de la modernisation, la sécurisation des réseaux d'eau et d'assainissement
- La création de stations de traitement des eaux usées
- Le raccordement de la commune de Milhaud à la station de traitement des eaux usées de Nîmes



Protection des biens et des personnes (lutte contre les inondations), 13,4 M€ dont :

- La poursuite du programme de lutte contre les inondations (Papi 3)
- Le renouvellement des réseaux pluviaux



Gestion des déchets, 6,8 M€ dont :

- La modernisation des déchèteries d'Ancienne Motte et de Saint-Césaire
- La poursuite du déploiement des colonnes et bacs sur le territoire
- L'achat de compacteurs pour les déchèteries



Budget général, 29,1 M€ dont :

- Le financement de projets dans les communes de l'Agglomération au travers de la politique des fonds de concours
- La poursuite de la modernisation des zones d'activité économique et des opérations d'aménagement du territoire
- Les travaux d'embellissement des bâtiments communautaires (Paloma, Nemausa)
- L'équilibre social de l'habitat dont une partie sur le programme NPNRU (nouveau programme national de renouvellement urbain)